



Aide Internationale: Question et document de base

Nous voulons voir le Canada payer sa juste part. Que le Canada paye sa juste part aidera les personnes du monde entier et ceux dont GRAN se préoccupe davantage : les grands-mères de l'Afrique subsaharienne dans leur lutte pour rebâtir la vie de leurs enfants, leurs petits-enfants et leurs communautés.

Question :

Le Canada n'a pas encore honoré son engagement à contribuer 0,7% à l'aide internationale. Il se situe au niveau lamentable de 0,28%, se rapprochant d'un point inférieur historique. Pour cette raison, de nombreux programmes en voie de développement ont souffert.

Quelle est votre position/celle de votre parti, sur le fait que le Canada atteigne son engagement de 0,7% quant à l'aide internationale? Quelle serait une date réaliste pour atteindre cette cible?

Fiche d'information :

Les membres de GRAN aimeraient peut-être introduire cette question avec une déclaration sur la promotion du grand travail en faveur des grands-mères et des enfants vulnérables de l'Afrique subsaharienne et sur l'importance cruciale de l'augmentation de l'aide du Canada à la reconstruction de ces vies.

En 1969, à la demande du Premier Ministre du Canada, Les Nations Unies ont adopté une résolution invitant les pays qui en sont membres, à verser un minimum de 0,7% du revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement(APD).

La définition de la DOA est déterminée par le comité d'aide au développement (CAD) de l'organisation de coopération et développement économiques (OCDE). L'aide publique au développement (APD) est définie comme une aide gouvernementale sous forme de dons ou de prêts destinés à promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement. L'aide peut être fournie bilatéralement, d'un pays donateur à un bénéficiaire, ou acheminée par l'intermédiaire d'une agence de développement multilatérale telle que la banque mondiale, le fonds mondial ou le partenariat mondial pour l'éducation.

Depuis les années 1970, il a été largement utilisé comme indicateur de la circulation de l'aide internationale.

Vingt-deux des 29 pays qui sont membres du CAD ont augmenté leur DAO en 2016, alors que 7 autres (incluant le Canada) ont présenté une diminution. L'effort de la moyenne des pays du CAD se situe à 0,4% du RNB. Cinq pays ont atteint l'objectif établi de longue date par l'ONU pour un ratio de 0,7% du DAA/RNB : la Norvège, la Suisse, le Luxembourg, le Danemark, et le Royaume Uni. Le budget canadien de 2019 n'indique aucune augmentation.

Une augmentation de l'aide internationale signifie plus d'argent pour fournir de la nourriture aux affamés du monde, plus d'argent pour protéger les enfants dans les pays déchirés par la guerre, plus d'argent pour fournir les médicaments antirétroviraux pour traiter le VIH/SIDA, plus d'argent pour les crises humanitaires, plus d'argent pour soutenir les femmes âgées/grands-mères dans leurs rôles essentiels en tant que dispensatrices de soins et leaders communautaires, et plus d'argent pour l'éducation des enfants mais aussi pour l'apprentissage tout au long de la vie.

Bien que le Canada se soit récemment engagé à allouer des fonds supplémentaires à la santé des femmes dans le monde (passant de 1,1 milliard de dollars par an à 1,4 milliard de dollars par an), cet argent proviendra très probablement des augmentations déjà annoncées dans les budgets 2018 et 2019 et notre taux de contribution actuel de 0,28% reste le même. En outre, ce financement ciblé ne commencera qu'en 2023. Les petites augmentations d'aide internationale annoncées dans les budgets précédents ont été à peine suffisantes pour faire face à l'inflation.